



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et Sourdes-Aveugles

Établie à Poitiers, l'APSA (Association pour la Promotion des personnes Sourdes, Aveugles et SourdAveugles) est la première association française qui depuis plus de 150 ans, accueille, éduque et accompagne les personnes atteintes de surdicécité, avec ou sans handicaps associés. Employant environ 500 salariés, elle gère une douzaine d'établissements dédiés aux troubles sensoriels et aux handicaps rares, et adaptés à tous les âges de la vie.

Elle recherche un :

Coordinateur Equipe Relais Handicap Rare – H/F

CDI à temps plein

Poste à pourvoir début 2017

Convention collective Nationale de Travail
des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées
du 15 mars 1966, annexe 6

DESCRIPTION DE POSTE :

Par délégation de la Présidente et sous l'autorité du Directeur Général, le coordinateur H/F de « l'équipe relais handicap rare » assure une fonction de structuration, d'animation de réseau et de coordination sur la région. Il/elle est l'interface entre les différents acteurs locaux, régionaux, nationaux œuvrant dans le champ du handicap rare et complexe.

SES MISSIONS :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs autour des situations de handicap rare
- Définir l'état des lieux des ressources du territoire, les synergies pour formaliser et animer le réseau local
- Repérer et évaluer les situations de handicaps rares, puis soutenir les réponses d'accompagnement et de prise en charge
- Orienter la personne et sa famille vers le bon interlocuteur, élaborer les projets d'accompagnement individualisé
- Apporter un appui à la formation, à l'information et à la connaissance
- Assurer la gestion et le suivi du budget alloué
- Elaborer les tableaux de bord et les outils d'évaluation
- Réaliser un rapport annuel
- ...

PROFIL DE POSTE :

- Niveau cadre, expérience souhaitée dans le secteur médico-social/handicap;
- Connaissance des situations des handicaps rares ;
- Connaissance des politiques publiques liées au secteur du handicap et des enjeux actuels
- Grande polyvalence, autonomie et disponibilité ; (Déplacements nombreux) ;
- Capacité à travailler avec des partenaires multiples ;
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et Sourdes-Aveugles

REMUNERATION :

Statut Cadre Technique

Rémunération : selon CCNT 1966 (rémunération de base revalorisée en fonction de l'ancienneté et du niveau de qualification).

Expérience dans le secteur exigée et Permis B exigé.

Poste basé à BIARD.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 10 novembre 2016

Merci d'adresser CV et lettre de motivations à Monsieur le Directeur Général de l'APSA – 116 Avenue de la Libération – CS 30288 – 86007 POITIERS CEDEX ou par mail : apsa@a-p-s-a.org ou directement sur le site www.apsa-poitiers.fr.

Affichée le 6/10/2016